

Contribution à l'enquête publique
Dossier règlementaire de régularisation du stade d'eau vive
de l'Argentièrre-la-Bessée (05)

A Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier déposé par la mairie de l'Argentièrre-la-Bessée afin de renouveler l'autorisation administrative du Stade d'eau vive de L'Argentièrre-La-Bessée.

Le Comité Départemental du Gard de Canoë kayak utilise cet équipement depuis sa création dans les années 1990. Cette utilisation se concrétise par :

- La pratique libre et l'apprentissage du canoë-kayak
- L'entraînement et la préparation de nos athlètes
- Des exercices et entraînement de sécurité
- La participation à des évènements d'un rayonnement local, régional, national à international

Nous tenons à ce qu'il soit pérennisé et que son autorisation d'existence et d'entretien soit renouvelée dans les meilleures conditions pour notre satisfaction est celle des autres usagés.

Fait à Nîmes, le 15 septembre 2026

BRISSON William

Président du Comité Départemental du Gard
de Canoë Kayak

